

Canal Local du Câble - Interpellation de M. BAS, Conseiller Municipal

M. BAS : Monsieur le Maire, j'aurais souhaité savoir, peut-être lors d'une prochaine séance du Conseil, quels étaient les projets de la Municipalité pour d'éventuelles productions de programmes locaux. Je pense notamment à l'éventuelle retransmission de réunions de Conseil Municipal comme cela se fait dans plusieurs communes de France ou autre chose d'ailleurs. J'aimerais avoir des indications sur ce point.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Sur le canal local, pour l'instant nous diffusons en boucle des informations locales, textes écrits et illustrations, ce qu'on appelle l'infographie. Nous pensons qu'à la fin de l'année il y aura 10 000 abonnés au câble à Besançon, c'est-à-dire environ 40 000 téléspectateurs potentiels. C'est pourquoi la question nous intéresse de savoir s'il faut aller vers un programme local en images ou pas. Aussi, nous avons décidé d'une mission d'études qui a été confiée à l'un des plus grands professionnels français de l'audiovisuel, M. Jérôme BELLAY. C'était le créateur de France Infos et il était directeur de la rédaction de Radio France lorsque Roland FAURE en était le président. C'est Jérôme BELLAY qui ensuite a été remplacé par Yvan LEVAÏ au même poste. Donc Jérôme BELLAY est chargé de faire une étude et nous en reparlerons pour savoir jusqu'où il ne faut pas aller parce que je veux bien retransmettre les séances du Conseil Municipal mais pendant quelques heures les Bisontins pourraient peut-être s'ennuyer à nous écouter. En tout cas la commission de communication et le nouveau directeur de la communication, Jean-Louis CAFFIER s'intéressent beaucoup à cela. Ce sont aussi des professionnels, surtout Jean-Louis CAFFIER, et nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce dossier.

Dont acte.